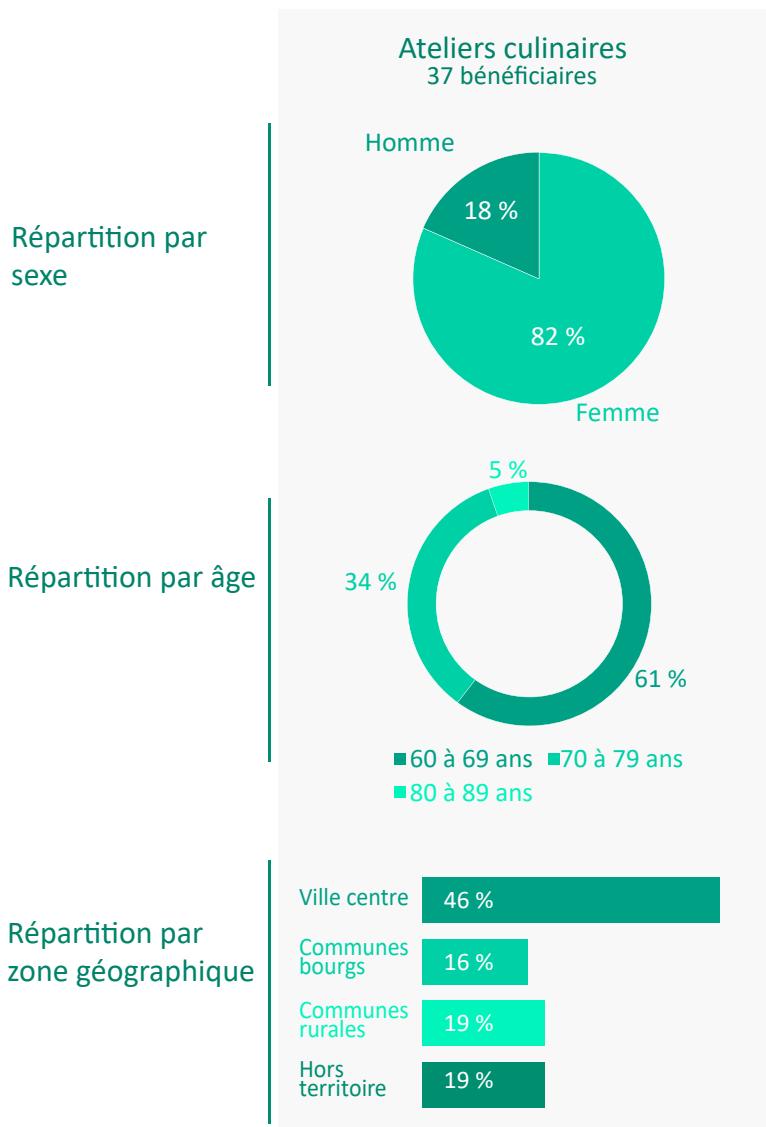


# FICHE PROJET 18

## Politique gérontologie

L'augmentation de la population âgée de 70 ans et plus incite à s'interroger sur le regard porté sur le vieillissement à l'échelle du territoire et sur l'offre sociale de proximité portée par la Communauté de Communes. Le pôle social gère depuis 2004 un service de portage de repas à domicile qui contribue au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et anime depuis 2017 des actions socioculturelles et de prévention en direction de ce public, avec le concours de partenaires locaux. La collectivité soutient financièrement le service d'aide à domicile implanté sur le territoire et travaille en collaboration étroite avec les centres communaux d'action sociale (CCAS).

Adoptée en 2016, la loi d'Adaptation de la société au vieillissement mobilise les acteurs publics pour le développement d'un accompagnement des parcours des personnes âgées.



Référente projet : Dominique Lupetti

72

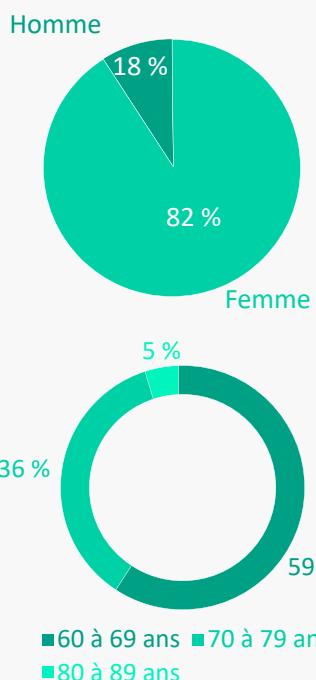
## ENJEUX

Dans le cadre de sa réflexion sur son engagement en matière de politique sociale, la Communauté de Communes souhaite améliorer sa connaissance des personnes âgées et de leurs besoins afin de s'inscrire dans une démarche d'adaptation au vieillissement. Il s'agit de préciser les contours d'une politique gérontologique portée par le pôle social depuis 2017.

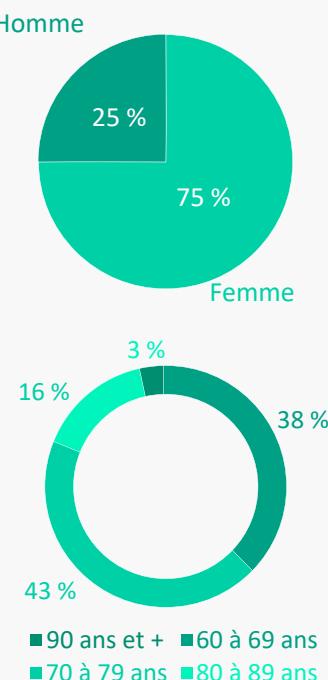
## MÉTHODOLOGIE

L'analyse du profil des participants aux actions proposées par la Communauté de Communes constitue une première démarche et la base d'une réflexion à mener conjointement avec les élus en charge des questions liées au vieillissement. Une analyse sociodémographique menée à l'échelle des communes et de l'EPCI doit compléter cette approche. Les acteurs et partenaires locaux pourront être sollicités afin d'échanger autour de leur connaissance des problématiques, en vue d'une réflexion partagée.

### Faire de la place chez soi 22 bénéficiaires



### Conférence semaine bleue 124 bénéficiaires



### Ateliers conduite 20 bénéficiaires

